

1.2 Compte de résultat consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre		Note
	2022	2021	
Ventes de marchandises	2 572	1 048	
Production vendue	86 514	69 794	
Montant net du chiffre d'affaires	89 086	70 842	4.7
Production stockée	141	(293)	
Production immobilisée	-	-	
Subventions d'exploitation	30	74	
Reprises sur amortissements et provisions	1 491	985	
Autres produits	65	223	
Autres produits d'exploitation	1 727	988	5.12
Achats de marchandises	1 356	1 401	
Variation de stock de marchandises	-	-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 315	8 865	
Variation de stock matières premières et approvisionnements	(1 816)	(353)	
Autres achats et charges externes	41 066	32 115	5.12
Charges de personnel	20 963	16 197	5.13
Impôts et taxes	2 030	1 331	
Dotations aux amortissements et provisions	8 445	5 964	
QP de résultat sur opérations faites en commun	5	8	
Autres charges	99	182	
Autres charges d'exploitation	81 465	65 711	
Résultat d'exploitation avant dépréciations de l'écart d'acquisition	9 349	6 119	
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	93	-	
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition	9 256	6 119	
Produits financiers	749	182	5.14
Charges financières	714	548	5.14
Résultat financier	35	(366)	
Produits exceptionnels	397	304	5.15
Charges exceptionnelles	437	183	5.15
Résultat exceptionnel	(40)	121	
Impôts sur les bénéfices	(2 829)	(1 768)	5.16
Résultat net des entreprises intégrées	6 422	4 106	
Résultats des entreprises mises en équivalence	342	180	
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 764	4 271	
Revenant :			
au Groupe	3 544	2 063	
aux intérêts minoritaires	3 220	2 208	

ROSA FINANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 14 380 841 euros
Siège social : 8, rue Guy Moquet, 95100 Argenteuil
519 067 227 RCS Pontoise

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe durant l'exercice clos le **31 décembre 2022** et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

I : SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE	3
1.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE	3
1.2. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE.....	4
1.3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5
1.4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5
1.5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	5
II : INFORMATIONS RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DU GROUPE.....	6
2.1. METHODE DE CONSOLIDATION ET METHODES COMPTABLES	6
2.2. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES.....	7
2.3. DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES PAR LA SOCIETE ROSA FINANCE	9
III : INFORMATIONS DIVERSES	10
3.1. EFFECTIF MOYEN DU GROUPE.....	10
3.2. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL.....	10
3.3. SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	10

I : SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE

1.1. Périmètre de consolidation du Groupe

Au 31 décembre 2022, les sociétés qui composent le périmètre de consolidation du Groupe sont les suivantes :

Sociétés	Méthode de consolidation 2022	Méthode de consolidation 2021	% d'intérêt 2022	% de contrôle 2022	% d'intérêt 2021	% de contrôle 2021
ROSA FINANCE	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
3S	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
AMIANTE PACK	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LA BELLE FONTAINE	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
EURL BELLEVUE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
BERTELECT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
LES CATALPAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
CHALINDREY	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LE CHATEAU NEUF	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LE CLOS DES OLIVIERS	IG	IG	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%
LE CLOS DES ROCHES	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	IG	IG	52,94%	52,94%	52,94%	52,94%
LE CLOS DES VIGNES	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
LE CLOS DIVIN	IG	IG	45,00%	90,00%	45,00%	90,00%
LE CLOS DU MIDI	IG	IG	50,05%	100,00%	80,00%	80,00%
DARIO	IG	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DIE LOCATION	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DIE PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DIE REMEDIATION	IG	-	47,50%	95,00%	-	-
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	IG	IG	52,50%	100,00%	52,50%	100,00%
DITS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DSBC	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
FG AUBENAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
FG MONTELMAR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DES FLOCONS	IG	IG	50,05%	100,00%	74,95%	100,00%
2 BOULEVARD DE GABES	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
GFR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
GIE DAUPHINE ISOLATION	IG	IG	50,02%	99,00%	50,02%	99,00%
GROMELLE VEDENE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
JALI	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
GALERIES KENNEDY	IG	IG	50,05%	100,00%	49,95%	99,90%
L'ENFANT AIX	IG	IG	50,07%	100,00%	49,93%	99,87%
MAISON CLAUDIE	ME	-	49,00%	50,00%	-	-
MEYNOT MONTELMAR	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MONTELMAR 2008	ME	ME	28,00%	28,00%	28,00%	28,00%
MONTELMAR 2008 2	ME	ME	33,50%	33,50%	33,50%	33,50%
NEIGE ET GLACE	ME	ME	12,50%	25,00%	12,50%	25,00%
NEIGE ET GLACE 2	ME	ME	17,50%	35,00%	17,50%	35,00%
NODET	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
OMERF	ME	ME	27,20%	27,20%	27,20%	27,20%
PERIMONT SCI	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
RFTS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROBAGNOLE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROMANE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROSA AVIGNON	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA AYGUE	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA BORDEAUX	IG	IG	49,95%	99,90%	25,05%	50,10%
ROSA CARRE	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA CHOLLET	IG	IG	50,00%	99,90%	65,00%	65,00%
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA LYON	IG	IG	49,77%	99,54%	50,00%	100,00%
ROSANCONE	IG	IG	50,00%	100,00%	88,00%	90,00%
ROSA ORCIERES	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA PARTNERS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%

ROSA POWER	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT	-	IG	0,00%	10,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT 2	IG	IG	50,05%	100,00%	65,00%	65,00%
ROSA RHONE	ME	ME	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
ROSA VAL	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSAVILLARD	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSAVION	IG	-	50,50%	100,00%	-	-
ROSE DEVELOPPEMENT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
ROSELECT	IG	IG	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
ROSIMMO	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
CHALET SAINTE ANNE	IG	-	40,00%	80,00%	-	-
LES TERRASSES DE MOZART	IG	IG	98,00%	100,00%	49,98%	51,00%
TK	ME	ME	49,99%	50,00%	50,00%	50,00%
VAEMA II	ME	ME	16,99%	35,00%	16,99%	35,00%
GM INVEST	ME	-	50,00%	50,00%	-	-

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

ME : Mise en équivalence

1.2. Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2022** :

- i. Le Groupe a poursuivi ses activités principales et notamment, le traitement et l'élimination de déchets, le traitement et la décontamination de toute nature y compris l'amiante, le démantèlement, le recyclage de matériels et d'équipements.
- ii. Le chiffre d'affaires a connu une forte progression par rapport à l'exercice précédent.
- iii. Nous vous informons par ailleurs des variations du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice :
 - Acquisitions : Les sociétés suivantes ont été acquises au cours de l'exercice :
 - Acquisition complémentaire par la société ROSA PARTNERS :
 - de 100 titres de la société ROSANCONNE, soit 10% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 350 titres de la société ROSARGENT 2, soit 35% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%
 - de 350 titres de la société ROSA CHOLLET, soit 35% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 490 titres de la société ROSA BORDEAUX, soit 49% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 108 titres de la société ROSA LYON, soit 50% des titres, par la société ROSA PARTNERS, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - Acquisition de 490 titres de la société TERRASSES MOZART, soit 49% des parts, par la société ROSIMMO, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - Acquisition de 50 titres de la société GM INVEST II, soit 50% des parts, par la société ROSA PARTNERS.
 - Créations : Les sociétés suivantes ont été créées au cours de l'exercice :
 - La société DIE REMEDIATION, détenue à 47,50% par le Groupe, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
 - La société MAISON CLAUDIE, détenue à 49%, consolidée par la méthode de la mise en équivalence ;
 - La société ROSA AVIGNON, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
 - La société ROSA AYGUE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;

- La société ROSA CARRE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- La société ROSA DIEUDE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- La société ROSA VAL, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- La société ROSAVILLARD, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;

➤ Cessions : Cession de l'intégralité des parts de la société ROSARGENT

1.3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le **31 décembre 2022**, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

1.4. Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que le Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2022**.

1.5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Groupe souhaite poursuivre son activité conformément aux lois et règlements en vigueur, afin de développer son chiffre d'affaires et son résultat.

II : INFORMATIONS RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DU GROUPE

2.1. Méthode de consolidation et méthodes comptables

Nous vous rappelons que les comptes consolidés du Groupe sont établis à la suite du dépassement pendant deux exercices consécutifs des seuils d'exemption, à savoir 48 millions d'euros de chiffre d'affaires, 24 millions d'euros de total bilan et 250 salariés. En conséquence, la consolidation est légale.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises dans lesquelles la Société exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Les états financiers du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Les méthodes sont appliquées ainsi :

Méthodes obligatoires	
Activation des contrats de crédits-bails	Appliqué
Retraitement des opérations de cession bail	N/A
Etalement des frais d'émission d'emprunt	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution	Appliqué
Activation des frais d'actes liés à l'acquisition des actifs (droits de mutation ,...)	Appliqué
Activation des frais de développement	N/A
Neutralisation des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	Appliqué
Prise en compte de règles d'évaluations spécifiques sectorielles dans certains cas	N/A

Méthodes optionnelles ou de référence	Oui	Non	N/A
Méthode de référence			
Provision des engagements de retraite		X	
Méthodes optionnelles			
Classement en capitaux propres des emprunts non remboursables			X
Réévaluation des immobilisations corporelles et financières			X
Valorisation des biens fongibles selon le LIFO (dernier entré-premier sorti)			X
Etalement en résultat des subventions d'investissement		X	
Comptabilisation des contrats à long terme à l'avancement			X

Les comptes sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Tous les comptes des entreprises consolidées sont arrêtés à la même date que ceux de la société consolidante, le **31 décembre 2022**.

2.2. Présentation des comptes consolidés

➤ Bilan

en milliers d'€uros	2022			2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	9 638	(1 249)	8 389	4 942
Immobilisations corporelles	94 408	(31 944)	62 464	46 164
Immobilisations financières	1 924	-	1 924	1 440
Actif immobilisé	105 970	(33 192)	72 777	52 546
Stocks et en-cours	5 716	-	5 716	3 760
Avances, acomptes versés sur commandes	293	-	293	75
Clients et comptes rattachés	31 009	(1 851)	29 158	25 894
Autres créances	18 056	(223)	17 834	17 615
Trésorerie	23 918	-	23 918	20 133
Charges constatées d'avance	130	-	130	424
Actif circulant	79 122	(2 074)	77 049	67 901
Total de l'actif	185 092	(35 266)	149 826	120 447

en milliers d'€uros	Au 31 Décembre	
	2022	2021
Capital social	14 381	14 381
Réserves consolidées	16 585	12 884
Résultat du groupe	3 544	2 063
Subventions	212	-
Total capitaux propres – part du groupe	34 721	29 328
Intérêts minoritaires	5 481	5 872
Résultat minoritaires	3 220	2 208
Subventions	203	-
Total capitaux propres - part des minoritaires	8 904	8 080
Total capitaux propres	43 625	37 408
Provisions	5 940	4 237
Emprunts et dettes établissements de crédit	59 886	44 632
Avances et acomptes	845	70
Fournisseurs et comptes rattachés	15 747	13 752
Dettes fiscales et sociales	11 335	6 749
Autres dettes	8 995	9 037
Produits constatés d'avance	3 453	4 562
Total des dettes	100 261	78 802
Total du passif	149 826	120 447

➤ *Compte de résultat*

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre	
	2022	2021
Ventes de marchandises	2 572	1 048
Production vendue	86 514	69 794
Montant net du chiffre d'affaires	89 086	70 842
Production stockée	141	(293)
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	30	74
Reprises sur amortissements et provisions	1 491	985
Autres produits	65	223
Autres produits d'exploitation	1 727	988
Achats de marchandises	1 356	1 401
Variation de stock de marchandises	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 315	8 865
Variation de stock matières premières et approvisionnements	(1 816)	(353)
Autres achats et charges externes	41 066	32 115
Charges de personnel	20 963	16 197
Impôts et taxes	2 030	1 331
Dotations aux amortissements et provisions	8 445	5 964
QP de résultat sur opérations faites en commun	5	8
Autres charges	99	182
Autres charges d'exploitation	81 465	65 711
Résultat d'exploitation avant dépréciations de l'écart d'acquisition	9 349	6 119
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	93	-
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition	9 256	6 119
Produits financiers	749	182
Charges financières	714	548
Résultat financier	35	(366)
Produits exceptionnels	397	304
Charges exceptionnelles	437	183
Résultat exceptionnel	(40)	121
Impôts sur les bénéfices	(2 829)	(1 768)
Résultat net des entreprises intégrées	6 422	4 106
Résultats des entreprises mises en équivalence	342	180
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 764	4 271
Revenant :		
au Groupe	3 544	2 063
aux intérêts minoritaires	3 220	2 208

➤ *Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique et par entité*

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe à l'étranger est non significatif.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé (exprimé en k€) par entité apparaît comme suit :

<i>Chiffre d'affaire consolidé par entité</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	64 473	51 329
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	8 389	8 587
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUE	7 707	5 753
DIE REMEDIATION	3 016	0
CHALINDREY	1 311	1 148
GALERIES KENNEDY	519	255
LE CHATEAU NEUF	389	406
EURL BELLEVUE	387	84
ROSE DEVELOPPEMENT	367	358
LA BELLE FONTAINE	283	298
ROSA FINANCE	255	138
LE CLOS DIVIN	228	234
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	207	217
ROSA BORDEAUX	169	21
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	131	0
LE CLOS DES VIGNES	129	148
DARIO	118	122
LE CLOS DES OLIVIERS	96	97
ROSIMMO	91	125
DES FLOCONS	90	0
ROSA CARRE	88	0
ROSA CHOLLET	85	83
ROSELECT	77	324
LE CLOS DES ROCHES	75	0
ROSA LYON	71	227
MEYNOT MONTELMAR	61	60
ROSA AYGUE	60	0
BERTELECT	49	49
JALI	24	24
ROSA ORCIERES	16	0
DIE LOCATION	13	154
ROSANCONE	12	33
ROSARGENT 2	2	436
DSBC	100	99
Total général	89 087	70 842

2.3. Dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices par la société ROSA FINANCE

Au titres des exercices clos les 31 décembre 2019, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021, la société **ROSA FINANCE** n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

III : INFORMATIONS DIVERSES

3.1. Effectif moyen du Groupe

L'effectif moyen du Groupe au cours de l'exercice est de 448 salariés, ainsi réparti :

Dénomination sociale	Effectif moyen 2022
Dauphine Isolation Environnement	318
Dauphine Isolation Environnement Ouest	45
Dauphine Isolation Environnement Sud-Ouest	39
GIE Dauphine Isolation Environnement	25
Dauphine Isolation Environnement Chalindrey	21
Total	448

3.2. Participation des salariés au capital social

Nous vous indiquons qu'au **31 décembre 2022**, la participation des salariés aux fruits de l'expansion versée au sein du Groupe s'est élevée à la somme de 423 000 euros.

3.3. Situation des mandataires sociaux

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2022**.

La Gérance



ROSA FINANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 14 380 841 euros
Siège social : 8, rue Guy Moquet, 95100 Argenteuil
519 067 227 RCS Pontoise

Comptes consolidés
Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'R' followed by a smaller 'F' and a horizontal line extending to the right.

Exercice clos le 31.12.2022

1. Etats financiers

1.1 Bilan consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	2022			2021	Note
	Brut	Amort.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	9 638	(1 249)	8 389	4 942	5.1
Immobilisations corporelles	94 408	(31 944)	62 464	46 164	5.2
Immobilisations financières	1 924	-	1 924	1 440	5.3
Actif immobilisé	105 970	(33 192)	72 777	52 546	
Stocks et en-cours	5 716	-	5 716	3 760	5.4
Avances. acomptes versés sur commandes	293	-	293	75	
Clients et comptes rattachés	31 009	(1 851)	29 158	25 894	5.5
Autres créances	18 056	(223)	17 834	17 615	5.6
Trésorerie	23 918	-	23 918	20 133	5.7
Charges constatées d'avance	130	-	130	424	5.11
Actif circulant	79 122	(2 074)	77 049	67 901	
Total de l'actif	185 092	(35 266)	149 826	120 447	

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre		Note
	2022	2021	
Capital social	14 381	14 381	
Réserves consolidées	16 585	12 884	
Résultat du groupe	3 544	2 063	
Subventions	212	-	
Total capitaux propres – part du groupe	34 721	29 328	1.3
Intérêts minoritaires	5 481	5 872	1.3
Résultat minoritaires	3 220	2 208	
Subventions	203	-	
Total capitaux propres - part des minoritaires	8 904	8 080	
Total capitaux propres	43 625	37 408	
Provisions	5 940	4 237	5.8
Emprunts et dettes établissements de crédit	59 886	44 632	5.9
Avances et acomptes	845	70	
Fournisseurs et comptes rattachés	15 747	13 752	5.10
Dettes fiscales et sociales	11 335	6 749	
Autres dettes	8 995	9 037	5.10
Produits constatés d'avance	3 453	4 562	5.11
Total des dettes	100 261	78 802	
Total du passif	149 826	120 447	

1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	TOTAL Situation nette	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Au 31/12/2020	14 381	12 336	6 690	33 407	27 344	6 063
Correction des A nouveaux	-	72	-	72	36	36
Affectation en réserves	-	(464)	464	-	-	-
Distribution de dividendes	-	6 813	(7 153)	(340)	(114)	(226)
Résultat de l'exercice	-	-	4 271	4 271	2 063	2 208
Autres variations	-	(0)	(1)	(1)	(1)	0
Au 31/12/2021	14 381	18 757	4 271	37 408	29 329	8 080
Affectation en réserves		4 271	(4 271)	-		
Distribution de dividendes		(861)		(861)	-	(861)
Résultat de l'exercice			6 763	6 763	3 544	3 220
Subventions reçues		414		414	213	201
Variation de périmètre		(99)		(99)	1 635	(1 736)
Au 31/12/2022	14 381	22 482	6 763	43 625	34 721	8 904

1.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre	
	2022	2021
Résultat net des sociétés intégrées	6 764	4 271
Résultat des sociétés mises en équivalence	(342)	(168)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements et provisions	7 746	4 298
- Variation des impôts différés	142	(145)
- Plus-values sur cession	158	(110)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	14 468	8 147
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	410	256
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité nette	1 118	(6 523)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	15 996	1 879
Acquisitions d'immobilisations	(26 042)	(11 887)
Cessions d'immobilisations	205	274
Incidences des variations de périmètre	(773)	(1 623)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(26 610)	(13 236)
Dividendes versés	(991)	(359)
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	(1)	1
Subventions reçues	434	-
Emissions d'emprunts et billets de trésorerie	16 753	10 239
Remboursements d'emprunts	(4 810)	(4 899)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 385	4 982
Trésorerie d'ouverture (Disponibilités - concours bancaires)	20 115	26 487
Trésorerie de clôture (Disponibilités - concours bancaires)	20 887	20 112
Variation de trésorerie	772	(6 375)

2. Activité du groupe et événements significatifs

2.1 Evénements significatifs de l'exercice

Le Groupe a poursuivi ses activités principales et notamment, le traitement et l'élimination de déchets, le traitement et la décontamination de toute nature y compris l'amiante, le démantèlement, le recyclage de matériels et d'équipements.

Le chiffre d'affaires a connu une forte progression par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe a réalisé l'acquisition d'un fonds de commerce relatif à l'activité de conception, d'ingénierie et de réalisation des travaux de dépollution de sites et de sols contaminés, via la société DIE REMEDIATION, créée à cet effet au cours de l'exercice.

La société Dauphine Isolation Environnement Ouest (DISO) a démarré le projet de désamiantage et de démantèlement au Technicentre de Saintes.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

3. Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2022	Méthode de consolidation 2021	% d'intérêt 2022	% de contrôle 2022	% d'intérêt 2021	% de contrôle 2021
ROSA FINANCE	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
3S	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
AMIANTE PACK	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LA BELLE FONTAINE	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
EURL BELLEVUE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
BERTELECT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
LES CATALPAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
CHALINDREY	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LE CHATEAU NEUF	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LE CLOS DES OLIVIERS	IG	IG	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%
LE CLOS DES ROCHES	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	IG	IG	52,94%	52,94%	52,94%	52,94%
LE CLOS DES VIGNES	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
LE CLOS DIVIN	IG	IG	45,00%	90,00%	45,00%	90,00%
LE CLOS DU MIDI	IG	IG	50,05%	100,00%	80,00%	80,00%
DARIO	IG	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DIE LOCATION	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DIE PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DIE REMEDIATION	IG	-	47,50%	95,00%	-	-
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	IG	IG	52,50%	100,00%	52,50%	100,00%
DITS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DSBC	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
FG AUBENAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
FG MONTELMAR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DES FLOCONS	IG	IG	50,05%	100,00%	74,95%	100,00%
2 BOULEVARD DE GABES	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
GFR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
GIE DAUPHINE ISOLATION	IG	IG	50,02%	99,00%	50,02%	99,00%
GROMELLE VEDENE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
JALI	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
GALERIES KENNEDY	IG	IG	50,05%	100,00%	49,95%	99,90%
L'ENFANT AIX	IG	IG	50,07%	100,00%	49,93%	99,87%
MAISON CLAUDIE	ME	-	49,00%	50,00%	-	-
MEYNOT MONTELMAR	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MONTELMAR 2008	ME	ME	28,00%	28,00%	28,00%	28,00%
MONTELMAR 2008 2	ME	ME	33,50%	33,50%	33,50%	33,50%
NEIGE ET GLACE	ME	ME	12,50%	25,00%	12,50%	25,00%
NEIGE ET GLACE 2	ME	ME	17,50%	35,00%	17,50%	35,00%
NODET	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
OMERF	ME	ME	27,20%	27,20%	27,20%	27,20%
PERIMONT SCI	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
RFTS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROBAGNOLE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROMANE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROSA AVIGNON	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA AYGUE	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA BORDEAUX	IG	IG	49,95%	99,90%	25,05%	50,10%
ROSA CARRE	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA CHOLLET	IG	IG	50,00%	99,90%	65,00%	65,00%
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA LYON	IG	IG	49,77%	99,54%	50,00%	100,00%
ROSANCONE	IG	IG	50,00%	100,00%	88,00%	90,00%
ROSA ORCIERES	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA PARTNERS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%

ROSA POWER	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT	-	IG	0,00%	10,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT 2	IG	IG	50,05%	100,00%	65,00%	65,00%
ROSA RHONE	ME	ME	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
ROSA VAL	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSAVILLARD	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSE DEVELOPPEMENT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
ROSELECT	IG	IG	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
ROSIMMO	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
LES TERRASSES DE MOZART	IG	IG	98,00%	100,00%	49,98%	51,00%
TK	ME	ME	49,99%	50,00%	50,00%	50,00%
GM INVEST II	ME	-	50,00%	50,00%	-	-
VAEMA II	ME	ME	16,99%	35,00%	16,99%	35,00%

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

3.2 Variations de périmètre

ACQUISITIONS

- ▶ Acquisition complémentaire par la société ROSA PARTNERS :
 - de 100 titres de la société ROSANCONI, soit 10% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 350 titres de la société ROSARGENT 2, soit 35% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%
 - de 350 titres de la société ROSA CHOLLET, soit 35% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 490 titres de la société ROSA BORDEAUX, soit 49% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 108 titres de la société ROSA LYON, soit 50% des titres, par la société ROSA PARTNERS, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
- ▶ Acquisition de 490 titres de la société TERRASSES MOZART, soit 49% des parts, par la société ROSIMMO, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
- ▶ Acquisition de 50 titres de la société GM INVEST II, soit 50% des parts, par la société ROSA PARTNERS.

CREATION

Les créations de sociétés sur l'année concernent :

- ▶ La société DIE REMEDIATION, détenue à 47,50% par le Groupe, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société MAISON CLAUDIE, détenue à 49%, consolidée par la méthode de la mise en équivalence ;
- ▶ La société ROSA AVIGNON, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA AYGUE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA CARRE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA DIEUDE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA VAL, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSAVILLARD, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;

CESSIONS

Cession de l'intégralité des parts de la société ROSARGENT.

CRITERES D'EXCLUSION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont exclues du périmètre :

- ▶ Les sociétés ne représentant pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés,
- ▶ Les sociétés détenues uniquement en vue d'une cession ultérieure,
- ▶ Les sociétés dont le contrôle ou l'influence comporte des restrictions sévères et durables,
- ▶ Les sociétés dont les possibilités de transfert de trésorerie comportent des restrictions sévères et durables.

LISTE DES SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE AVEC LEUR MOTIF DE NON CONSOLIDATION

Certaines filiales sont exclues du périmètre car elles sont jugées non significatives :

- ▶ GROMELLE VEDENE
- ▶ NODET
- ▶ TACTILINKS
- ▶ DI COTE D'IVOIRE
- ▶ FINANCIERE PETRUS
- ▶ EDS
- ▶ CRCA
- ▶ SARMENT
- ▶ LR IMMO MALATAVERNE
- ▶ ROSA IMMO MALATAVERNE
- ▶ SOLAR NECTARINE
- ▶ DIEL LUXEMBOURG
- ▶ ROSAVION
- ▶ CHALET SAINT ANNE

Elles sont donc présentées à l'actif pour la valeur d'acquisition de leurs titres.

4. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraires, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

4.1 Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe ROSA FINANCE sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le Président, et sont exprimés en milliers d'euros.

4.2 Méthodes obligatoires

Le Groupe a appliqué les méthodes suivantes devenues obligatoires :

Méthodes obligatoires	
Activation des contrats de crédits-bails	Appliqué
Retraitement des opérations de cession bail	N/A
Etalement des frais d'émission d'emprunt	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution	Appliqué
Activation des frais d'actes liés à l'acquisition des actifs (droits de mutation ,...)	Appliqué
Activation des frais de développement	N/A
Neutralisation des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	Appliqué
Prise en compte de règles d'évaluations spécifiques sectorielles dans certains cas	N/A

Les méthodes appliquées l'étaient déjà l'an passé sur option, le nouveau règlement ne génère pas d'impact dans les comptes consolidés.

4.3 Méthodes optionnelles

Le Groupe a choisi d'appliquer les méthodes optionnelles suivantes :

Méthodes optionnelles ou de référence	Oui	Non	N/A
Méthode de référence			
Provision des engagements de retraite		X	
Méthodes optionnelles			
Classement en capitaux propres des emprunts non remboursables			X
Réévaluation des immobilisations corporelles et financières			X
Valorisation des biens fongibles selon le LIFO (dernier entré-premier sorti)			X
Etalement en résultat des subventions d'investissement		X	
Comptabilisation des contrats à long terme à l'avancement			X

4.4 Date de clôture et durée de l'exercice

Les comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2022. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

L'exercice couvre une période de 12 mois.

4.5 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les hypothèses d'activité liées à la récupération des impôts différés sur déficit fiscal activé, la valorisation des stocks et la recouvrabilité des créances client.

La Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs.

4.6 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- ▶ Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- ▶ Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- ▶ Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

4.7 Informations sectorielles

<i>Chiffre d'affaire consolidé par entité</i>	2022	2021
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	64 473	51 329
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	8 389	8 587
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUE	7 707	5 753
DIE REMEDIATION	3 016	0
CHALINDREY	1 311	1 148
GALERIES KENNEDY	519	255
LE CHATEAU NEUF	389	406
EURL BELLEVUE	387	84
ROSE DEVELOPPEMENT	367	358
LA BELLE FONTAINE	283	298
ROSA FINANCE	255	138
LE CLOS DIVIN	228	234
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	207	217
ROSA BORDEAUX	169	21
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	131	0
LE CLOS DES VIGNES	129	148
DARIO	118	122
LE CLOS DES OLIVIERS	96	97
ROSIMMO	91	125
DES FLOCONS	90	0
ROSA CARRE	88	0
ROSA CHOLLET	85	83
ROSELECT	77	324
LE CLOS DES ROCHES	75	0
ROSA LYON	71	227
MEYNOT MONTELMAR	61	60
ROSA AYGUE	60	0
BERTELECT	49	49
JALI	24	24
ROSA ORCIERES	16	0
DIE LOCATION	13	154
ROSANCONE	12	33
ROSARGENT 2	2	436
DSBC	100	99
Total général	89 087	70 842

4.8 Immobilisations incorporelles

ECARTS D'ACQUISITION :

Les survaleurs représentent l'excédent du prix d'acquisition des sociétés consolidées par rapport à la part du Groupe dans les capitaux propres des sociétés à la date d'acquisition.

En application du règlement ANC 2015-07, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition à partir des caractéristiques pertinentes de la société concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques futurs au groupe, ce dernier ne fait pas l'objet d'un amortissement. En revanche si une limite prévisible de durée d'utilisation est déterminée, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée et n'excédant pas 20 ans.

En l'espèce, les écarts d'acquisition du groupe ne sont pas amortis conformément à la réglementation applicable.

Le groupe doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué (comparaison entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise.

Les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ont été classés selon leur durée d'utilisation : limitée ou non.

Les écarts d'acquisition faisant précédemment l'objet d'un amortissement ne sont plus amortis car leur durée d'utilisation n'est pas déterminée.

FONDS DE COMMERCE :

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont composés de fonds de commerce acquis récemment. Les fonds de commerce sont reclassés dans les écarts d'acquisition au niveau des comptes consolidés.

Aucune dépréciation n'est à constater.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Elles correspondent essentiellement à des concessions, brevets et droits similaires.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- ▶ Constructions 10 à 50 ans
- ▶ Agencements et aménagements constructions 10 à 20 ans
- ▶ Installations techniques 5 à 10 ans
- ▶ Matériel et outillage industriels 5 à 10 ans
- ▶ Matériel de transport 4 à 5 ans
- ▶ Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans
- ▶ Mobilier 5 à 10 ans

4.10 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Les titres de participation correspondent à des sociétés non consolidées en raison de leur faible pourcentage de détention, ou du fait de l'absence d'activité dans celles-ci.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements.

4.11 Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

4.12 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

4.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

4.14 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Concours bancaires courants », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas recours à l'affacturage ni à l'escompte pour financer ses créances clients

4.15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

4.16 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

4.17 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

4.18 Les impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Le taux d'impôt différé retenu est 25%. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

4.19 Engagements de retraite et avantages similaires

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Les engagements sont évalués en application de la REC. ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses retenues pour leur évaluation sont les suivantes :

	2022	2021
Taux d'actualisation	3,75%	0,98%
Taux de rotation du personnel	Faible	Faible
Age de départ à la retraite	65-67 ans	65-67 ans
Taux d'évolution annuelle des salaires	1,00%	1,00%
Méthode de calcul retenue	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle en matière de comptabilisation des engagements retraites et les présente en annexes.

4.20 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- ▶ Est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- ▶ Qu'il soit probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- ▶ Et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

4.21 Contrat de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- ▶ Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- ▶ Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- ▶ La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- ▶ La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

RETRAITEMENTS DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES

Les contrats de location de longue durée qui s'apparentent à un financement sont traduits dans les comptes consolidés par la comptabilisation d'un actif et d'un passif. Ces montants sont égaux au début du bail à la valeur d'origine du bien loué.

Le montant porté dans les charges de chaque période comptable comprend alors à la fois l'amortissement du bien loué et la charge financière.

4.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments peuvent comprendre par exemple :

- ▶ Les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- ▶ Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- ▶ D'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

5. Notes sur le bilan et sur le compte de résultat

5.1 Immobilisations incorporelles

en milliers d'€uros	31/12/2021	Corrections A Nouveaux	Acquisitions/ dotations	Virement	Variation de périmètre	31/12/2022
Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	4 728	(153)	3 019	-	569	8 163
Concessions, brevets et droits similaires	1 070	-	349	(1)	-	1 418
Autres immobilisations incorporelles	49	-	-	-	-	49
Total valeurs brutes	5 848	(153)	3 375	(1)	569	9 638
Amortissements et provisions Concessions, brevets et droits similaires	902	-	343	-	-	1 245
Amortissements et provisions Autres immobilisations incorporelles	4	-	-	-	-	4
Total amortissements et provisions	906	-	343	-	-	1 249
VNC Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	4 728	(153)	3 019	-	569	8 163
VNC Concessions, brevets et droits similaires	168	-	6	(1)	-	173
VNC Autres immobilisations incorporelles	46	-	-	-	-	46
VNC Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	7	-	-	7
Valeurs nettes immobilisations incorporelles	4 942	(153)	3 033	(1)	569	8 389

5.2 Immobilisations corporelles

en milliers d'€uros	31/12/2021	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Virement	Variation de périmètre	31/12/2022
Terrains	4 935	1 530	-	174	-	6 639
Constructions	43 272	11 579	-	4 196	-	59 047
Installations techniques, matériels et outillages	10 335	1 109	1	42	-	11 486
Autres immobilisations corporelles	12 700	3 392	1 336	1 009	-	15 765
Immobilisations en cours	2 081	4 894	-	(5 487)	(17)	1 470
Total valeurs brutes	73 324	22 504	1 337	(65)	(17)	94 408
Amortissements et provisions Constructions	14 767	3 115	0	-	-	17 882
Amortissements et provisions ITMO	6 118	949	-	-	-	7 067
Amortissements et provisions Autres immobilisations corporelles	6 275	1 725	1 024	19	-	6 995
Total amortissements et provisions	27 160	5 789	1 024	19	-	31 944
VNC Terrains	4 935	1 530	-	174	-	6 639
VNC Constructions	28 505	8 464	-	4 196	-	41 165
VNC Installations techniques, matériels et outillages	4 217	161	1	42	-	4 419
VNC Autres immobilisations corporelles	6 425	1 667	312	991	-	8 770
VNC Immobilisations en cours	2 081	4 894	-	(5 487)	(17)	1 470
Valeurs nettes immobilisations corporelles	46 164	16 715	313	(84)	(17)	62 464

5.3 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

en milliers d'€uros	31/12/2021	Acquisitions/ dotations	Réévaluations	Cessions/ reprises	Variation de périmètre	31/12/2022
Titres de participations	261	10	-	44	(33)	194
Autres titres immobilisés	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations financières	412	407	-	-	-	819
Participations par mise en équivalence	763	-	57	-	85	905
Total valeurs brutes	1 440	417	57	44	-	1 923
Total dépréciations	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes immobilisations financières	1 440	417	57	44	52	1 923

5.4 Stocks et en-cours

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Matières premières	4 339	3 003
Travaux en cours	1 377	757
Total valeurs brutes	5 716	3 760
Dépréciations Produits finis / Marchandises	-	-
Total dépréciations	-	-
Total valeurs nettes	5 716	3 760

5.5 Clients et comptes rattachés

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Créances clients	28 835	24 853
Créances douteuses	2 174	2 859
Dépréciation	(1 851)	(1 818)
Total clients et comptes rattachés	29 158	25 894

Les créances clients et comptes rattachés sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

5.6 Autres créances

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
<i>Impôts différés – actif</i>	463	604
Personnel, Organismes sociaux	231	168
Etat, TVA	4 875	3 458
Etat, impôt sur les bénéfices	-	482
Etat, autres créances	-	40
Autres créances	3 635	2 753
Comptes courants	8 853	10 332
Dépréciation	(223)	(223)
<i>Sous-total "Autres créances"</i>	17 371	17 011
Total autres créances	17 834	17 615

Au cours de cet exercice, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Toutes les autres créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

5.7 Trésorerie nette

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Trésorerie active	23 918	20 133
Liquidités	23 918	20 133
VMP	-	-
Trésorerie passive	3 030	21
Concours bancaires	3 030	21
Total trésorerie nette	20 888	20 112

5.8 Provisions

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	Dotations	Reprises	Virement	31/12/2022
Provisions pour acquisition de titres	852	131	-	(34)	950
Provisions pour risques	3 385	577	218	-	3 745
Provisions pour litige	-	1 245	-	-	1 245
Total	4 237	1 954	218	(34)	5 940

5.9 Emprunts et dettes financières

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Emprunts bancaires	44 121	16 561	(4 719)	55 962
Découverts bancaires	18	3 013	-	3 031
Intérêts courus sur emprunts	88	102	(87)	103
Autres emprunts et dettes assimilées	406	384	-	790
Total emprunts et dettes financières	44 632	20 060	(4 805)	59 886

ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>en milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Intérêts courus	Autres emprunts	Total
< 1 an	7 768	3 031	103	-	10 902
Entre 1 et 5 ans	31 625	-	-	-	31 625
> 5 ans	16 569	-	-	789	17 358
Total emprunts et dettes financières	55 962	3 031	103	789	59 886

5.10 Fournisseurs et comptes rattachés & autres dettes

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Fournisseurs	15 747	13 752
Total fournisseurs et comptes rattachés	15 747	13 752
Etat, Impôts sur les bénéfices	957	-
Etat, TVA	7 383	5 215
Personnel, Organismes sociaux	2 995	1 534
Sous-total "Dettes fiscales et sociales"	11 335	6 749
Impôts différés	466	484
Comptes courants	6 140	5 496
Autres dettes	2 389	3 056
Sous-total "Autres dettes"	8 995	9 037
Total autres dettes	20 330	15 786

5.11 Comptes de régularisation

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Charges constatées d'avance d'exploitation	130	424
Produits constatés d'avance d'exploitation	3 453	4 562

5.12 Autres achats et charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Achats stockés autres approvisionnements	16 516	12 365
Autres achats	3 704	2 442
Sous-traitance	409	166
Redevances de crédit-bail mobilier	11	26
Locations	4 405	5 333
Entretiens et réparations	1 763	1 435
Assurances	931	643
Documentation	30	84
Personnel extérieur à l'entreprise	1 410	1 251
Honoraires	2 351	1 227
Publicités	721	701
Transport de bien et du personnel	1 513	815
Frais de déplacement	5 628	4 769
Frais postaux et télécommunications	163	198
Services bancaires	187	167
Divers	1 244	494
Autres charges	82	-
Total autres achats et charges externes	41 066	32 115

5.13 Personnel et effectifs

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Salaires et traitements	13 602	10 841
Participation des salariés	423	-
Intéressement	-	-
Charges sociales	6 938	5 356
Total charges de personnel	20 963	16 197

Les effectifs du Groupe se décomposent de la manière suivante :

	2022
Dauphine Isolation Environnement Chalindrey GIE	21
Dauphine Isolation Environnement Sud Ouest	25
Dauphine Isolation Environnement Ouest	39
Dauphine Isolation Environnement	45
Total	448

5.14 Produits et charges financiers

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Dotations aux provisions financières	-	(26)
Charges d'intérêts	704	574
Perte de change	10	1
Autres charges financières	-	-
Charges financières	714	548
Reprises de provisions financières	-	-
Produits financiers de participations	196	58
Gains de change	12	19
Autres produits financiers	541	104
Produits financiers	749	182
Résultat financier	35	(366)

5.15 Produits et charges exceptionnels

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Valeur nette comptable des actifs cédés	366	15
Charges sur exercices antérieurs	71	169
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	437	184
Produits de cession des actifs cédés	169	144
Reprises de provisions exceptionnelles	2	0
Autres produits exceptionnels	226	160
Produits exceptionnels	397	304
Résultat exceptionnel	(40)	121

5.16 Preuve d'impôt

<i>en milliers d'euros</i>	2022
Résultat consolidé après impôt	6 764
Résultat des sociétés mises en équivalence	342
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	6 422
Impôt exigible comptabilisé	2 706
Impôt différé comptabilisé	123
Impôt réel	2 829
Impôt différé changement de taux au résultat	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	9 251
IMPOT THEORIQUE GROUPE	2 313
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	516
JUSTIFICATION DE L'ECART	516
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	(34)
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	(34)
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	
Déficits exercice non activé	219
Ecart permanents	163
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	2
Résultat sociétés transparente fiscalement	95
Autres bases	71
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	549
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	516

5.17 Engagements

<i>en milliers d'euros</i>	Total 31/12/2022
Sûretés réelles	2 907
Avals, cautions et garanties données	3 539
Autres engagements donnés	53
- crédits bails mobiliers	-
- engagements retraites	-
Autres engagements reçus	
<i>Cautions et garanties</i>	
Autres engagements réciproques	-

Suite à l'OBO réalisé au cours de l'exercice 2020, la société DIE PARTNERS est soumise à un convenant bancaire sur l'emprunt souscrit dans le cadre de l'opération, dont le solde s'élève à 16 166 K€ à la clôture 2022.

Concernant les indemnités de départ en retraite :

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Hors Bilan</i>	<i>Total</i>
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	-	420	420
GIE DAUPHINE ISOLATION	-	71	71
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	-	73	73
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	-	21	21
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT CHALINDREY	-	6	6
Indemnités de départ en retraite	-	591	591

5.18 Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela reviendrait indirectement à dévoiler des rémunérations individuelles.

5.19 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 31 K€.



TALENZ

ENTREPRENDRE
EST UN ART MAJEUR

www.talenz.fr

Sarl ROSA FINANCE

8 rue Guy Moquet
95100 ARGENTEUIL
R.C.S. PONTOISE 519 067 227

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

Nicanor RICOTE

36 rue Jean Julien-Davin
26000 VALENCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie Dauphiné Savoie

Serge COMBE

15 place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie de
MONTPELLIER-NIMES

Nicanor RICOTE
36 rue Jean Julien-Davin
26000 VALENCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie de Dauphiné Savoie

Serge COMBE
15 place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie de
MONTPELLIER-NIMES

Sarl ROSA FINANCE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ROSA FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Gérant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Valence et Aubenas le 14 septembre 2023

Les commissaires aux comptes



Nicanor RICOTE



Serge COMBE

1. Etats financiers

1.1 Bilan consolidé

en milliers d'euros	2022			2021	Note
	Brut	Amort.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	9 638	(1 249)	8 389	4 942	5.1
Immobilisations corporelles	94 408	(31 944)	62 464	46 164	5.2
Immobilisations financières	1 924	-	1 924	1 440	5.3
Actif immobilisé	105 970	(33 192)	72 777	52 546	
Stocks et en-cours	5 716	-	5 716	3 760	5.4
Avances, acomptes versés sur commandes	293	-	293	75	
Clients et comptes rattachés	31 009	(1 851)	29 158	25 894	5.5
Autres créances	18 056	(223)	17 834	17 615	5.6
Trésorerie	23 918	-	23 918	20 133	5.7
Charges constatées d'avance	130	-	130	424	5.11
Actif circulant	79 122	(2 074)	77 049	67 901	
Total de l'actif	185 092	(35 266)	149 826	120 447	

en milliers d'euros	Au 31 Décembre		Note
	2022	2021	
Capital social	14 381	14 381	
Réserves consolidées	16 585	12 884	
Résultat du groupe	3 544	2 063	
Subventions	212	-	
Total capitaux propres – part du groupe	34 721	29 328	1.3
Intérêts minoritaires	5 481	5 872	1.3
Résultat minoritaires	3 220	2 208	
Subventions	203	-	
Total capitaux propres - part des minoritaires	8 904	8 080	
Total capitaux propres	43 625	37 408	
Provisions	5 940	4 237	5.8
Emprunts et dettes établissements de crédit	59 886	44 632	5.9
Avances et acomptes	845	70	
Fournisseurs et comptes rattachés	15 747	13 752	5.10
Dettes fiscales et sociales	11 335	6 749	
Autres dettes	8 995	9 037	5.10
Produits constatés d'avance	3 453	4 562	5.11
Total des dettes	100 261	78 802	
Total du passif	149 826	120 447	

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

1.2 Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Au 31 Décembre		Note
	2022	2021	
Ventes de marchandises	2 572	1 048	
Production vendue	86 514	69 794	
Montant net du chiffre d'affaires	89 086	70 842	4.7
Production stockée	141	(293)	
Production immobilisée	-	-	
Subventions d'exploitation	30	74	
Reprises sur amortissements et provisions	1 491	985	
Autres produits	65	223	
Autres produits d'exploitation	1 727	988	5.12
Achats de marchandises	1 356	1 401	
Variation de stock de marchandises	-	-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 315	8 865	
Variation de stock matières premières et approvisionnements	(1 816)	(353)	
Autres achats et charges externes	41 066	32 115	5.12
Charges de personnel	20 963	16 197	5.13
Impôts et taxes	2 030	1 331	
Dotations aux amortissements et provisions	8 445	5 964	
QP de résultat sur opérations faites en commun	5	8	
Autres charges	99	182	
Autres charges d'exploitation	81 465	65 711	
Résultat d'exploitation avant dépréciations de l'écart d'acquisition	9 349	6 119	
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	93	-	
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition	9 256	6 119	
Produits financiers	749	182	5.14
Charges financières	714	548	5.14
Résultat financier	35	(366)	
Produits exceptionnels	397	304	5.15
Charges exceptionnelles	437	183	5.15
Résultat exceptionnel	(40)	121	
Impôts sur les bénéfices	(2 829)	(1 768)	5.16
Résultat net des entreprises intégrées	6 422	4 106	
Résultats des entreprises mises en équivalence	342	180	
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 764	4 271	
Revenant :			
au Groupe	3 544	2 063	
aux intérêts minoritaires	3 220	2 208	

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	TOTAL Situation nette	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Au 31/12/2020	14 381	12 336	6 690	33 407	27 344	6 063
Correction des A nouveaux	-	72	-	72	36	36
Affectation en réserves	-	(464)	464	-	-	-
Distribution de dividendes	-	6 813	(7 153)	(340)	(114)	(226)
Résultat de l'exercice	-	-	4 271	4 271	2 063	2 208
Autres variations	-	(0)	(1)	(1)	(1)	0
Au 31/12/2021	14 381	18 757	4 271	37 408	29 329	8 080
Affectation en réserves	-	4 271	(4 271)	-	-	-
Distribution de dividendes	-	(861)	-	(861)	-	(861)
Résultat de l'exercice	-	-	6 763	6 763	3 544	3 220
Subventions reçues	-	414	-	414	213	201
Variation de périmètre	-	(99)	-	(99)	1 635	(1 736)
Au 31/12/2022	14 381	22 482	6 763	43 625	34 721	8 904

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

1.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre	
	2022	2021
Résultat net des sociétés intégrées	6 764	4 271
Résultat des sociétés mises en équivalence	(342)	(168)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements et provisions	7 746	4 298
- Variation des impôts différés	142	(145)
- Plus-values sur cession	158	(110)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	14 468	8 147
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	410	256
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité nette	1 118	(6 523)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	15 996	1 879
Acquisitions d'immobilisations	(26 042)	(11 887)
Cessions d'immobilisations	205	274
Incidences des variations de périmètre	(773)	(1 623)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(26 610)	(13 236)
Dividendes versés	(991)	(359)
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	(1)	1
Subventions reçues	434	-
Emissions d'emprunts et billets de trésorerie	16 753	10 239
Remboursements d'emprunts	(4 810)	(4 899)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 385	4 982
Trésorerie d'ouverture (Disponibilités - concours bancaires)	20 115	26 487
Trésorerie de clôture (Disponibilités - concours bancaires)	20 887	20 112
Variation de trésorerie	772	(6 375)

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

2. **Activité du groupe et événements significatifs**

2.1 **Evènements significatifs de l'exercice**

Le Groupe a poursuivi ses activités principales et notamment, le traitement et l'élimination de déchets, le traitement et la décontamination de toute nature y compris l'amiante, le démantèlement, le recyclage de matériels et d'équipements.

Le chiffre d'affaires a connu une forte progression par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe a réalisé l'acquisition d'un fonds de commerce relatif à l'activité de conception, d'ingénierie et de réalisation des travaux de dépollution de sites et de sols contaminés, via la société DIE REMEDIATION, créée à cet effet au cours de l'exercice.

La société Dauphine Isolation Environnement Ouest (DISO) a démarré le projet de désamiantage et de démantèlement au Technicentre de Saintes.

2.2 **Evénements postérieurs à la clôture**

Néant.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

3. Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2022	Méthode de consolidation 2021	% d'intérêt 2022	% de contrôle 2022	% d'intérêt 2021	% de contrôle 2021
ROSA FINANCE	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
3S	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
AMIANTE PACK	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LA BELLE FONTAINE	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
EURL BELLEVUE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
BERTELECT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
LES CATALPAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
CHALINDREY	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LE CHATEAU NEUF	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LE CLOS DES OLIVIERS	IG	IG	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%
LE CLOS DES ROCHES	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	IG	IG	52,94%	52,94%	52,94%	52,94%
LE CLOS DES VIGNES	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
LE CLOS DIVIN	IG	IG	45,00%	90,00%	45,00%	90,00%
LE CLOS DU MIDI	IG	IG	50,05%	100,00%	80,00%	80,00%
DARIO	IG	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DIE LOCATION	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DIE PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DIE REMEDIATION	IG	-	47,50%	95,00%	-	-
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	IG	IG	52,50%	100,00%	52,50%	100,00%
DITS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DSBC	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
FG AUBENAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
FG MONTELMAR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DES FLOCONS	IG	IG	50,05%	100,00%	74,95%	100,00%
2 BOULEVARD DE GABES	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
GFR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
GIE DAUPHINE ISOLATION	IG	IG	50,02%	99,00%	50,02%	99,00%
GROMELLE VEDENE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
JALI	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
GALERIES KENNEDY	IG	IG	50,05%	100,00%	49,95%	99,90%
L'ENFANT AIX	IG	IG	50,07%	100,00%	49,93%	99,87%
MAISON CLAUDIE	ME	-	49,00%	50,00%	-	-
MEYNOT MONTELMAR	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MONTELMAR 2008	ME	ME	28,00%	28,00%	28,00%	28,00%
MONTELMAR 2008 2	ME	ME	33,50%	33,50%	33,50%	33,50%
NEIGE ET GLACE	ME	ME	12,50%	25,00%	12,50%	25,00%
NEIGE ET GLACE 2	ME	ME	17,50%	35,00%	17,50%	35,00%
NODET	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
OMERF	ME	ME	27,20%	27,20%	27,20%	27,20%
PERIMONT SCI	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
RFTS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROBAGNOLE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROMANE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROSA AVIGNON	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA AYGUE	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA BORDEAUX	IG	IG	49,95%	99,90%	25,05%	50,10%
ROSA CARRE	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA CHOLLET	IG	IG	50,00%	99,90%	65,00%	65,00%
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSA LYON	IG	IG	49,77%	99,54%	50,00%	100,00%
ROSANCONE	IG	IG	50,00%	100,00%	88,00%	90,00%
ROSA ORCIERES	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA PARTNERS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%

Serge COMBE

Commissaire aux comptes

Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes

15, place de l'Hôtel de Ville

07200 AUBENAS

www.ares.talenz.fr

ROSA POWER	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT	-	IG	0,00%	10,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT 2	IG	IG	50,05%	100,00%	65,00%	65,00%
ROSA RHONE	ME	ME	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
ROSA VAL	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSAVILLARD	IG	-	50,05%	100,00%	-	-
ROSE DEVELOPPEMENT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
ROSELECT	IG	IG	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
ROSIMMO	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
LES TERRASSES DE MOZART	IG	IG	98,00%	100,00%	49,98%	51,00%
TK	ME	ME	49,99%	50,00%	50,00%	50,00%
GM INVEST II	ME	-	50,00%	50,00%	-	-
VAEMA II	ME	ME	16,99%	35,00%	16,99%	35,00%

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

3.2 Variations de périmètre

ACQUISITIONS

- ▶ Acquisition complémentaire par la société ROSA PARTNERS :
 - de 100 titres de la société ROSANCONNE, soit 10% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 350 titres de la société ROSARGENT 2, soit 35% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%
 - de 350 titres de la société ROSA CHOLLET, soit 35% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 490 titres de la société ROSA BORDEAUX, soit 49% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
 - de 108 titres de la société ROSA LYON, soit 50% des titres, par la société ROSA PARTNERS, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
- ▶ Acquisition de 490 titres de la société TERRASSES MOZART, soit 49% des parts, par la société ROSIMMO, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
- ▶ Acquisition de 50 titres de la société GM INVEST II, soit 50% des parts, par la société ROSA PARTNERS.

CREATION

Les créations de sociétés sur l'année concernent :

- ▶ La société DIE REMEDIATION, détenue à 47,50% par le Groupe, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société MAISON CLAUDIE, détenue à 49%, consolidée par la méthode de la mise en équivalence ;
- ▶ La société ROSA AVIGNON, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA AYGUE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA CARRE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA DIEUDE, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSA VAL, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ La société ROSAVILLARD, détenue à 50,05%, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

CESSIONS

Cession de l'intégralité des parts de la société ROSARGENT.

CRITERES D'EXCLUSION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont exclues du périmètre :

- ▶ Les sociétés ne représentant pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés,
- ▶ Les sociétés détenues uniquement en vue d'une cession ultérieure,
- ▶ Les sociétés dont le contrôle ou l'influence comporte des restrictions sévères et durables,
- ▶ Les sociétés dont les possibilités de transfert de trésorerie comportent des restrictions sévères et durables.

LISTE DES SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE AVEC LEUR MOTIF DE NON CONSOLIDATION

Certaines filiales sont exclues du périmètre car elles sont jugées non significatives :

- ▶ GROMELLE VEDENE
- ▶ NODET
- ▶ TACTILINKS
- ▶ DI COTE D'IVOIRE
- ▶ FINANCIERE PETRUS
- ▶ EDS
- ▶ CRCA
- ▶ SARMENT
- ▶ LR IMMO MALATAVERNE
- ▶ ROSA IMMO MALATAVERNE
- ▶ SOLAR NECTARINE
- ▶ DIEL LUXEMBOURG
- ▶ ROSAVION
- ▶ CHALET SAINT ANNE

Elles sont donc présentées à l'actif pour la valeur d'acquisition de leurs titres.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

4. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraires, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

4.1 Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe ROSA FINANCE sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le Président, et sont exprimés en milliers d'euros.

4.2 Méthodes obligatoires

Le Groupe a appliqué les méthodes suivantes devenues obligatoires :

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

Méthodes obligatoires

Activation des contrats de crédits-bails	Appliqué
Retraitement des opérations de cession bail	N/A
Etalement des frais d'émission d'emprunt	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution	Appliqué
Activation des frais d'actes liés à l'acquisition des actifs (droits de mutation ,...)	Appliqué
Activation des frais de développement	N/A
Neutralisation des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	Appliqué
Prise en compte de règles d'évaluations spécifiques sectorielles dans certains cas	N/A

Les méthodes appliquées l'étaient déjà l'an passé sur option, le nouveau règlement ne génère pas d'impact dans les comptes consolidés.

4.3 Méthodes optionnelles

Le Groupe a choisi d'appliquer les méthodes optionnelles suivantes :

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Méthodes optionnelles ou de référence

	Oui	Non	N/A
Méthode de référence			
Provision des engagements de retraite		X	
Méthodes optionnelles			
Classement en capitaux propres des emprunts non remboursables			X
Réévaluation des immobilisations corporelles et financières			X
Valorisation des biens fongibles selon le LIFO (dernier entré-premier sorti)			X
Etalement en résultat des subventions d'investissement		X	
Comptabilisation des contrats à long terme à l'avancement			X

4.4 Date de clôture et durée de l'exercice

Les comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2022. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

L'exercice couvre une période de 12 mois.

4.5 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les hypothèses d'activité liées à la récupération des impôts différés sur déficit fiscal activé, la valorisation des stocks et la recouvrabilité des créances client.

La Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs.

4.6 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- ▶ Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- ▶ Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- ▶ Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- ▶ Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

4.7 Informations sectorielles

Chiffre d'affaire consolidé par entité	2022	2021
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	64 473	51 329
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	8 389	8 587
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUE	7 707	5 753
DIE REMEDIATION	3 016	0
CHALINDREY	1 311	1 148
GALERIES KENNEDY	519	255
LE CHATEAU NEUF	389	406
EURL BELLEVUE	387	84
ROSE DEVELOPPEMENT	367	358
LA BELLE FONTAINE	283	298
ROSA FINANCE	255	138
LE CLOS DIVIN	228	234
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	207	217
ROSA BORDEAUX	169	21
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	131	0
LE CLOS DES VIGNES	129	148
DARIO	118	122
LE CLOS DES OLIVIERS	96	97
ROSIMMO	91	125
DES FLOCONS	90	0
ROSA CARRE	88	0
ROSA CHOLLET	85	83
ROSELECT	77	324
LE CLOS DES ROCHES	75	0
ROSA LYON	71	227
MEYNOT MONTELMAR	61	60
ROSA AYGUE	60	0
BERTELECT	49	49
JALI	24	24
ROSA ORCIERES	16	0
DIE LOCATION	13	154
ROSANCONE	12	33
ROSARGENT 2	2	436
DSBC	100	99
Total général	89 087	70 842

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

4.8 Immobilisations incorporelles

ECARTS D'ACQUISITION :

Les survaleurs représentent l'excédent du prix d'acquisition des sociétés consolidées par rapport à la part du Groupe dans les capitaux propres des sociétés à la date d'acquisition.

En application du règlement ANC 2015-07, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition à partir des caractéristiques pertinentes de la société concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques futurs au groupe, ce dernier ne fait pas l'objet d'un amortissement. En revanche si une limite prévisible de durée d'utilisation est déterminée, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée et n'excédant pas 20 ans.

En l'espèce, les écarts d'acquisition du groupe ne sont pas amortis conformément à la réglementation applicable.

Le groupe doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué (comparaison entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise.

Les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ont été classés selon leur durée d'utilisation : limitée ou non.

Les écarts d'acquisition faisant précédemment l'objet d'un amortissement ne sont plus amortis car leur durée d'utilisation n'est pas déterminée.

FONDS DE COMMERCE :

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont composés de fonds de commerce acquis récemment. Les fonds de commerce sont reclassés dans les écarts d'acquisition au niveau des comptes consolidés.

Aucune dépréciation n'est à constater.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Elles correspondent essentiellement à des concessions, brevets et droits similaires.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- ▶ Constructions 10 à 50 ans
- ▶ Agencements et aménagements constructions 10 à 20 ans
- ▶ Installations techniques 5 à 10 ans
- ▶ Matériel et outillage industriels 5 à 10 ans
- ▶ Matériel de transport 4 à 5 ans
- ▶ Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans
- ▶ Mobilier 5 à 10 ans

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

4.10 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Les titres de participation correspondent à des sociétés non consolidées en raison de leur faible pourcentage de détention, ou du fait de l'absence d'activité dans celles-ci.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements.

4.11 Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

4.12 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

4.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

4.14 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Concours bancaires courants », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas recours l'affacturage ni à l'escompte pour financer ses créances clients

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

4.15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

4.16 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

4.17 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

4.18 Les impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Le taux d'impôt différé retenu est 25%. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

4.19 Engagements de retraite et avantages similaires

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Les engagements sont évalués en application de la REC. ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses retenues pour leur évaluation sont les suivantes :

	2022	2021
Taux d'actualisation	3,75%	0,98%
Taux de rotation du personnel	Faible	Faible
Age de départ à la retraite	65-67 ans	65-67 ans
Taux d'évolution annuelle des salaires	1,00%	1,00%
Méthode de calcul retenue	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle en matière de comptabilisation des engagements retraites et les présente en annexes.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

4.20 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- ▶ Est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- ▶ Qu'il soit probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- ▶ Et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

4.21 Contrat de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- ▶ Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- ▶ Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- ▶ La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- ▶ La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

RETRAITEMENTS DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES

Les contrats de location de longue durée qui s'apparentent à un financement sont traduits dans les comptes consolidés par la comptabilisation d'un actif et d'un passif. Ces montants sont égaux au début du bail à la valeur d'origine du bien loué.

Le montant porté dans les charges de chaque période comptable comprend alors à la fois l'amortissement du bien loué et la charge financière.

4.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments peuvent comprendre par exemple :

- ▶ Les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- ▶ Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- ▶ D'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

5. Notes sur le bilan et sur le compte de résultat

5.1 Immobilisations incorporelles

en milliers d'€uros	31/12/2021	Corrections A Nouveaux	Acquisitions/ dotations	Virement	Variation de périmètre	31/12/2022
Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	4 728	(153)	3 019	-	569	8 163
Concessions, brevets et droits similaires	1 070	-	349	(1)	-	1 418
Autres immobilisations incorporelles	49	-	-	-	-	49
Total valeurs brutes	5 848	(153)	3 375	(1)	569	9 638
Amortissements et provisions Concessions, brevets et droits similaires	902	-	343	-	-	1 245
Amortissements et provisions Autres immobilisations incorporelles	4	-	-	-	-	4
Total amortissements et provisions	906	-	343	-	-	1 249
VNC Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	4 728	(153)	3 019	-	569	8 163
VNC Concessions, brevets et droits similaires	168	-	6	(1)	-	173
VNC Autres immobilisations incorporelles	46	-	-	-	-	46
VNC Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	7	-	-	7
Valeurs nettes immobilisations incorporelles	4 942	(153)	3 033	(1)	569	8 389

5.2 Immobilisations corporelles

en milliers d'€uros	31/12/2021	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Virement	Variation de périmètre	31/12/2022
Terrains	4 935	1 530	-	174	-	6 639
Constructions	43 272	11 579	-	4 196	-	59 047
Installations techniques, matériels et outillages	10 335	1 109	1	42	-	11 486
Autres immobilisations corporelles	12 700	3 392	1 336	1 009	-	15 765
Immobilisations en cours	2 081	4 894	-	(5 487)	(17)	1 470
Total valeurs brutes	73 324	22 504	1 337	(65)	(17)	94 408
Amortissements et provisions Constructions	14 767	3 115	0	-	-	17 882
Amortissements et provisions ITMO	6 118	949	-	-	-	7 067
Amortissements et provisions Autres immobilisations corporelles	6 275	1 725	1 024	19	-	6 995
Total amortissements et provisions	27 160	5 789	1 024	19	-	31 944
VNC Terrains	4 935	1 530	-	174	-	6 639
VNC Constructions	28 505	8 464	-	4 196	-	41 165
VNC Installations techniques, matériels et outillages	4 217	161	1	42	-	4 419
VNC Autres immobilisations corporelles	6 425	1 667	312	991	-	8 770
VNC Immobilisations en cours	2 081	4 894	-	(5 487)	(17)	1 470
Valeurs nettes immobilisations corporelles	46 164	16 715	313	(84)	(17)	62 464

5.3 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

en milliers d'€uros	31/12/2021	Acquisitions/ dotations	Réévaluations	Cessions/ reprises	Variation de périmètre	31/12/2022
Titres de participations	261	10	-	44	(33)	194
Autres titres immobilisés	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations financières	412	407	-	-	-	819
Participations par mise en équivalence	763	-	57	-	85	905
Total valeurs brutes	1 440	417	57	44	85	1 923
Total dépréciations	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes immobilisations financières	1 440	417	57	44	52	1 923

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

5.4 Stocks et en-cours

en milliers d'euros	2022	2021
Matières premières	4 339	3 003
Travaux en cours	1 377	757
Total valeurs brutes	5 716	3 760
Dépréciations Produits finis / Marchandises	-	-
Total dépréciations	-	-
Total valeurs nettes	5 716	3 760

5.5 Clients et comptes rattachés

en milliers d'euros	2022	2021
Créances clients	28 835	24 853
Créances douteuses	2 174	2 859
Dépréciation	(1 851)	(1 818)
Total clients et comptes rattachés	29 158	25 894

Les créances clients et comptes rattachés sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

5.6 Autres créances

en milliers d'euros	2022	2021
Impôts différés – actif	463	604
Personnel, Organismes sociaux	231	168
Etat, TVA	4 875	3 458
Etat, impôt sur les bénéfices	-	482
Etat, autres créances	-	40
Autres créances	3 635	2 753
Comptes courants	8 853	10 332
Dépréciation	(223)	(223)
Sous-total "Autres créances"	17 371	17 011
Total autres créances	17 834	17 615

Au cours de cet exercice, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Toutes les autres créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

5.7 Trésorerie nette

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Trésorerie active	23 918	20 133
Liquidités	23 918	20 133
VMP	-	-
Trésorerie passive	3 030	21
Concours bancaires	3 030	21
Total trésorerie nette	20 888	20 112

5.8 Provisions

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	Dotations	Reprises	Virement	31/12/2022
Provisions pour acquisition de titres	852	131	-	(34)	950
Provisions pour risques	3 385	577	218	-	3 745
Provisions pour litige	-	1 245	-	-	1 245
Total	4 237	1 954	218	(34)	5 940

5.9 Emprunts et dettes financières

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Emprunts bancaires	44 121	16 561	(4 719)	55 962
Découverts bancaires	18	3 013	-	3 031
Intérêts courus sur emprunts	88	102	(87)	103
Autres emprunts et dettes assimilées	406	384	-	790
Total emprunts et dettes financières	44 632	20 060	(4 805)	59 886

ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>en milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Intérêts courus	Autres emprunts	Total
< 1 an	7 768	3 031	103	-	10 902
Entre 1 et 5 ans	31 625	-	-	-	31 625
> 5 ans	16 569	-	-	789	17 358
Total emprunts et dettes financières	55 962	3 031	103	789	59 886

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

5.10 Fournisseurs et comptes rattachés & autres dettes

en milliers d'euros	2022	2021
Fournisseurs	15 747	13 752
Total fournisseurs et comptes rattachés	15 747	13 752
Etat, Impôts sur les bénéfices	957	-
Etat, TVA	7 383	5 215
Personnel, Organismes sociaux	2 995	1 534
Sous-total "Dettes fiscales et sociales"	11 335	6 749
Impôts différés	466	484
Comptes courants	6 140	5 496
Autres dettes	2 389	3 056
Sous-total "Autres dettes"	8 995	9 037
Total autres dettes	20 330	15 786

5.11 Comptes de régularisation

en milliers d'euros	2022	2021
Charges constatées d'avance d'exploitation	130	424
Produits constatés d'avance d'exploitation	3 453	4 562

5.12 Autres achats et charges externes

en milliers d'euros	2022	2021
Achats stockés autres approvisionnements	16 516	12 365
Autres achats	3 704	2 442
Sous-traitance	409	166
Redevances de crédit-bail mobilier	11	26
Locations	4 405	5 333
Entretiens et réparations	1 763	1 435
Assurances	931	643
Documentation	30	84
Personnel extérieur à l'entreprise	1 410	1 251
Honoraires	2 351	1 227
Publicités	721	701
Transport de bien et du personnel	1 513	815
Frais de déplacement	5 628	4 769
Frais postaux et télécommunications	163	198
Services bancaires	187	167
Divers	1 244	494
Autres charges	82	-
Total autres achats et charges externes	41 066	32 115

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

5.13 Personnel et effectifs

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Salaires et traitements	13 602	10 841
Participation des salariés	423	-
Intéressement	-	-
Charges sociales	6 938	5 356
Total charges de personnel	20 963	16 197

Les effectifs du Groupe se décomposent de la manière suivante :

	2022
Dauphine Isolation Environnement Chalindrey GIE	21
Dauphine Isolation Environnement Sud Ouest	25
Dauphine Isolation Environnement Ouest	39
Dauphine Isolation Environnement	45
Total	448

5.14 Produits et charges financiers

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Dotations aux provisions financières	-	(26)
Charges d'intérêts	704	574
Perte de change	10	1
Autres charges financières	-	-
Charges financières	714	548
Reprises de provisions financières	-	-
Produits financiers de participations	196	58
Gains de change	12	19
Autres produits financiers	541	104
Produits financiers	749	182
Résultat financier	35	(366)

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin
 B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. : 04 75 78 44 78

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

5.15 Produits et charges exceptionnels

<i>en milliers d'euros</i>	2022	2021
Valeur nette comptable des actifs cédés	366	15
Charges sur exercices antérieurs	71	169
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	437	184
Produits de cession des actifs cédés	169	144
Reprises de provisions exceptionnelles	2	0
Autres produits exceptionnels	226	160
Produits exceptionnels	397	304
Résultat exceptionnel	(40)	121

5.16 Preuve d'impôt

<i>en milliers d'€uros</i>	2022
Résultat consolidé après impôt	6 764
Résultat des sociétés mises en équivalence	342
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	6 422
Impôt exigible comptabilisé	2 706
Impôt différé comptabilisé	123
Impôt réel	2 829
Impôt différé changement de taux au résultat	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	9 251
IMPOT THEORIQUE GROUPE	2 313
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	516
JUSTIFICATION DE L'ECART	516
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	(34)
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	(34)
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	
Déficits exercice non activé	219
Ecart permanents	163
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	2
Résultat sociétés transparente fiscalement	95
Autres bases	71
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	549
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	516

5.17 Engagements

<i>en milliers d'€uros</i>	Total 31/12/2022
Sûretés réelles	2 907
Avals, cautions et garanties données	3 539
Autres engagements donnés	53
- crédits bails mobiliers	-
- engagements retraites	-
Autres engagements reçus	
<i>Cautions et garanties</i>	
Autres engagements réciproques	-

Suite à l'OBO réalisé au cours de l'exercice 2020, la société DIE PARTNERS est soumise à un convention bancaire sur l'emprunt souscrit dans le cadre de l'opération, dont le solde s'élève à 16 166 K€ à la clôture 2022.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78

Concernant les indemnités de départ en retraite :

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Hors Bilan</i>	<i>Total</i>
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	-	420	420
GIE DAUPHINE ISOLATION	-	71	71
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	-	73	73
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	-	21	21
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT CHALINDREY	-	6	6
Indemnités de départ en retraite	-	591	591

5.18 Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela reviendrait indirectement à dévoiler des rémunérations individuelles.

5.19 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 31 K€.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin
B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 78 44 78